

# Compte-rendu commission recherche du 4 avril 2024

Matthieu Arlat entame la commission en rappelant que les directeurs des directoires sont en cours de renouvellement. Mme Bonnet deviendra la nouvelle directrice du pôle ACTIHS. Ces directeurs auront des directeurs adjoints.

## **Point 1: Approbation du compte rendu de la commission de la recherche du 7 mars 2024 (délibération)**

Le point est adopté avec 32 voix pour, unanimité

## **Point 2 : Présentation des missions du VP délégué stratégie et qualité de la recherche (information)**

Nicolas Destainville présente ces missions. Il cite ses priorités qui en plus de la stratégie recherche, comprennent la simplification dans le cadre de la politique de site et la transition écologique et sociétale dans le domaine de la recherche. La stratégie porte entre autres sur les dossiers structurant TIRIS, ANITI2, et le label européen HRS4R. L'objectif de la simplification est de rendre du temps de travail aux chercheurs, le projet s'achève fin 2024. Le dossier sur la transition est fait en collaboration avec la vice-présidente en charge de cette mission. J'interroge le vice-président sur ANITI2. Il annonce que le projet serait dimensionné pour 30 M€ au maximum et ils ont une assurance orale qu'il serait renouvelé. L'officialisation se ferait en mai.

## **Point 3 : Renouvellement du GIS Centre Spatial Universitaire de Toulouse - CSUT (délibération)**

Ce point est présenté par Nicolas Nohlier directeur CSUT membre du LASS et Raphaël Garcia de l'IRAP. La liste des laboratoires participant est projetée en séance. Les missions de ce groupement d'intérêt scientifique (GIS) de laboratoires concernent surtout les étudiants notamment au travers de lancement de (nano)-satellites en orbite pour faire de nombreuses expériences. Le budget est de l'ordre de 25 M€ pour 45 M€ de coût total. Christophe Laurent, conseiller de la CR, a l'impression que le GIS a une vision technologique restreinte et s'en étonne. M. Nohlier répond en rappelant les missions du CUST qui lui semblent avoir un spectre large... Mme Poinot s'étonne de la répartition entre trois partenaires des subventions, elle demande ce que font les partenaires pour le GIS. M. Garcia répond que ce sont les missions qui sont financées et qu'un bilan par établissement n'a pas été fait. Mme Vignolles du CNES demande comment sont sélectionnés les projets. Si je comprends bien il n'a pas eu de réelle sélection. Matthieu Arlat demande comment sont constitués les groupes d'étudiants. Le directeur répond que les groupes se constituent au cours de l'élaboration du projet. Jean-Luc Rols

Certaines interventions d'enseignants sont contenues dans leur service (car faisant partie de formations existantes), les autres sont bénévoles

demande si les composantes la FSI dans ce cas sont rémunérés pour les interventions des enseignant-chercheurs. Il est répondu que les interventions sont bénévoles. La dotation UPS en 2024 sera de 3,5 K€.

Le point est adopté avec 33 voix unanimité.

#### **Point 4 : Création d'une URU (I-STAR) au sein de l'institut d'anatomie et de simulation chirurgicale - centre de dons de corps (délibération)**

Patrick Chaynes directeur du centre et neurochirurgien fait la présentation du centre et nous apprend avec insistance que ce centre fait de la recherche. La médiatisation des dons de corps à l'université Paris Descartes a braqué les projecteurs sur ces instituts. La création de l'URU (Unité de Recherche Universitaire nouveau nom des équipes d'accueil), doit permettre d'accueillir des doctorants et des stagiaires. M. Arlat demande comment sont faites les relations avec les industriels, il est répondu qu'il y a des conventions. Lionel Dayan interroge le directeur sur les financements. Une réponse positive est apportée : il y a bien un financement de l'équipe principalement par des dons, même s'ils sont modestes. La directrice de l'IUT Castre défend l'utilité des URU. M. Dayan demande s'il y a un projet de transformer l'URU en UMR à terme. Il est répondu que c'est envisageable mais pas à court terme. Il n'y a pas de besoins en locaux pour l'URU. Un débat s'engage après le départ du directeur sur la politique de l'université en matière de création d'URU. at Finalement le dossier de création d'URU est maintenu en instruction.

Le maintien en instruction mais pas la création de l'URU est adopté avec 33 voix unanimité.

#### **Point 5 : Présentation du GIS CELPHEDIA en vue de son renouvellement (délibération)**

Madame Jacquier présente la plateforme IBISA dans la structure ANEXPLO en zoo technologie. La collaboration nationale Celphédia existe depuis 2008 rejointe par ANEXPLO en 2014. Il s'agit d'autoriser la création du « GIS » Celphédia.

Le point est adopté avec 33 voix unanimité.

#### **Point 6 : Prolongation de l'UMI IFCAM (délibération)**

L'IFCAM est un IRL (International Research Laboratory) avec l'Indes en mathématiques appliquées et application des mathématiques. La présentation est faite par Fabrice Gamboa. La gestion politique du projet par les indiens a compliqué le fonctionnement de l'IRL.

Financement UT3 à hauteur de 2 k€ pour 2024

Le point est adopté avec 33 voix unanimité.

### **Point 7 : Création de l'IRN CAFQA (délibération)**

Il s'agit d'un institut qui s'intéresse aux sciences et technologies quantiques, dans le cadre d'un réseau international avec le Canada. Le but est de permettre des échanges d'étudiants. Ils seront dotés à hauteur de 1000€.

Le point est adopté avec 33 voix unanimité.

### **Point 8 : Changement de directeur de l'Institut de mathématiques - IMT (délibération)**

Il s'agit d'acter la nomination de Xavier Buff en tant que directeur de l'IMT au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Le point est adopté avec 33 voix unanimité.

### **Point 9 : Lancement du GT « refonte des AO recherche » (information)**

Un bilan des appels dans le périmètre de la commission recherche va avoir lieu. Une méthodologie est présentée. Le travail s'étalera d'avril à septembre.

### **Point 10 : AO « Tremplin 2024 » vote des lauréats (délibération)**

Cet appel à projet vise à financer des projets émergents de manière souple. Le bilan est présenté par Matthieu Arlat qui fait quelques statistiques sur les lauréats. Au vu des rapports 20 projets ont été retenues avec une enveloppe de 286 650€.

Le point est adopté avec 31 voix et un ne prend pas part au vote.

### **Point 11 : Questions diverses**

Pas de questions diverses.